

0 1 2 5m

Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessités pour des raisons d 'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans.
Une différence maximale de 5 % par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible.
Les retombées, soffites, faux plafond, équipements sanitaires ainsi que le calepinage et dimensions des carrelages sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique.
Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, R, CUI et évier, sont représentées pour illustrer l 'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l 'implantation ultérieure de ces équipements, dont l 'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif.
Les seuils de menuiseries sont conforment à la réglementation.
Proposition d'implantation d'une douche accessible.

S

LEGENDE

V.R.	Volet roulant
G.C.	Garde-corps
O.F.	Fenêtre ouvrant à la française
P.F.	Porte fenêtre
P.L.	Placard
Fx	Fixe
HSP	Hauteur sous plafond
EP	Descente d'eaux pluviales

Plaques de cuisson · Réfrigérateur · Lave-vaisselle · Lave-linge · Soffite · Tableau électrique · Sèche-serviette

PROVISOIRE

GROUPE arc

ARC PROMOTION ILE-DE-FRANCE

D'UN MUR A L'AUTRE

RUE CANDALE - MEHUL

PLAN DE VENTE

S

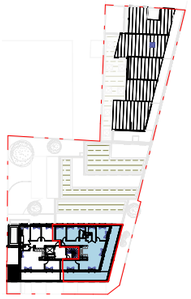

BÂTIMENT		ECHELLE
A	PANTIN (93)	1:75
TYPE		TYPOLOGIE
5 pièces		T5
APPT.	NIVEAU	N°LOT
A52	R+5	
DATE : 26/10/2026	INDICE :	5

PIECE	SURFACE
CH 01	9.03 m²
CH 02	12.70 m²
CH 03	10.24 m²
CH 04	10.68 m²
ENTREE	5.47 m²
SDB	6.18 m²
SDE	1.77 m²
SEJOUR - CUISINE	38.96 m²
WC	1.85 m²
1_SURFACE HABITABLE	**96.88 m²**
TERRASSE	49.21 m²
2_SURFACE EXTERIEURE	**49.21 m²**
A52	**146.09 m²**